



ENQUETE EPIGEST 2012

**A L'ATTENTION DES PERSONNELS NON MEDICAUX
IMPLIQUES DANS LA RECHERCHE CLINIQUE & EPIDEMIOLOGIQUE**

Du 1^{er} juin au 31 juillet 2012

SOMMAIRE

A. Le Contexte de l'enquête 2012

B. Les objectifs

C. Matériel et méthodes

1 - Personnes soumises à l'enquête

2 - Questionnaire

3 - Déroulement de l'enquête

4 - Traitement des données

D. Résultats

1 - Répartition géographique des répondants par GIRCI de rattachement :

2 - Les personnels de recherche

2.1. Métier exercé

2.2. Formation initiale

2.3. Métier précédent exercé

2.4. Formation complémentaire

2.5. Contrat de travail

2.6. Ancienneté dans la fonction

2.7. Grille de salaire

2.8. Primes

3 - Structures de RC dans les établissements et gestion des personnels

3.1. Connaissance par les personnels de la présence de structures de RC sur leur établissement

3.2. Connaissance de règles de gestion dans l'établissement pour les personnels de RC

3.3. Gestion des personnels par l'établissement

3.4. Modes de financement des personnels de RC

3.5. Possibilités d'évolution

3.6. Possibilité de titularisation

E. Discussion

F. Conclusion

G. Annexes

Remerciements

Les membres du Conseil d'administration 2011 et 2012 qui ont travaillé de l'élaboration de l'enquête à sa rédaction finale :

Meryem BENOMAR

Jean Luc ECOBICHON

Bertin ELION DZON

Juliette GERBE

Marie Christine GREUSARD

Kahina RIDELLER

Alain RUSTERHOLTZ pour sa relecture du rapport

L'ensemble des répondants

L'enquête EPIGEST 2012 est la 4^e enquête menée par l'association depuis 1997.

L'objectif de ces enquêtes est de réaliser un descriptif des personnels paramédicaux de recherche clinique (RC) en milieu hospitalier ainsi que de l'organisation de la RC dans les hôpitaux publics.

A. Le Contexte de l'enquête 2012 :

La volonté de reconduire cette 4^e enquête a été fortement appuyée par des demandes de techniciens d'études cliniques (TEC) et d'attachés de recherche clinique (ARC) de plusieurs centres hospitaliers de province de mieux connaître les niveaux de rémunération et les primes diverses attribuées.

B. Les objectifs :

Réaliser un état des lieux de l'organisation de la RC au sein des établissements hospitaliers et notamment des personnels et de leurs rémunérations.

Contribuer à valoriser les métiers de la recherche clinique dans l'ensemble des établissements du territoire national par une unification de la gestion des personnels en entamant des démarches auprès des autorités de tutelle.

C. Matériel et méthodes :

1 - Personnes soumises à l'enquête :

Professionnels de la RC dans les services, les directions hospitalières ou les directions de RC ainsi que dans les structures spécifiques si elles existent au sein de l'établissement (ex : CIC, CRC, ...)

2 - Questionnaire :

Le questionnaire anonyme était constitué de deux parties (cf. annexe 1) :

- Situation de la personne au sein de son établissement,
- Gestion du personnel de recherche par l'établissement.

3 - Déroulement de l'enquête :

a. Préparation de l'enquête par les membres du conseil d'administration de janvier à avril 2012.

- rédaction du questionnaire
- mise au format type « formulaire » pour faciliter la saisie directe des répondants
- rédaction du courrier et de la liste des acronymes et abréviations (cf. annexes 2 et 3)

b. Mise à jour et finalisation des listes de contact par groupe d'individus ou de structures pour faciliter l'envoi :

- Groupe des adhérents	24
- Groupe des ARC & TEC	250
- Groupe des CIC	42
- Groupe des DRC	29
- Groupe des DIRC-GIRCI	10

Soit un total de 355 contacts.

c. Envoi du questionnaire le 1^{er} juin 2012 :

- 3 rappels de l'enquête (15 juin, 5 juillet, 30 juillet)
- clôture de l'enquête le 31 juillet 2012

d. Réception des réponses par mail ou par fax.

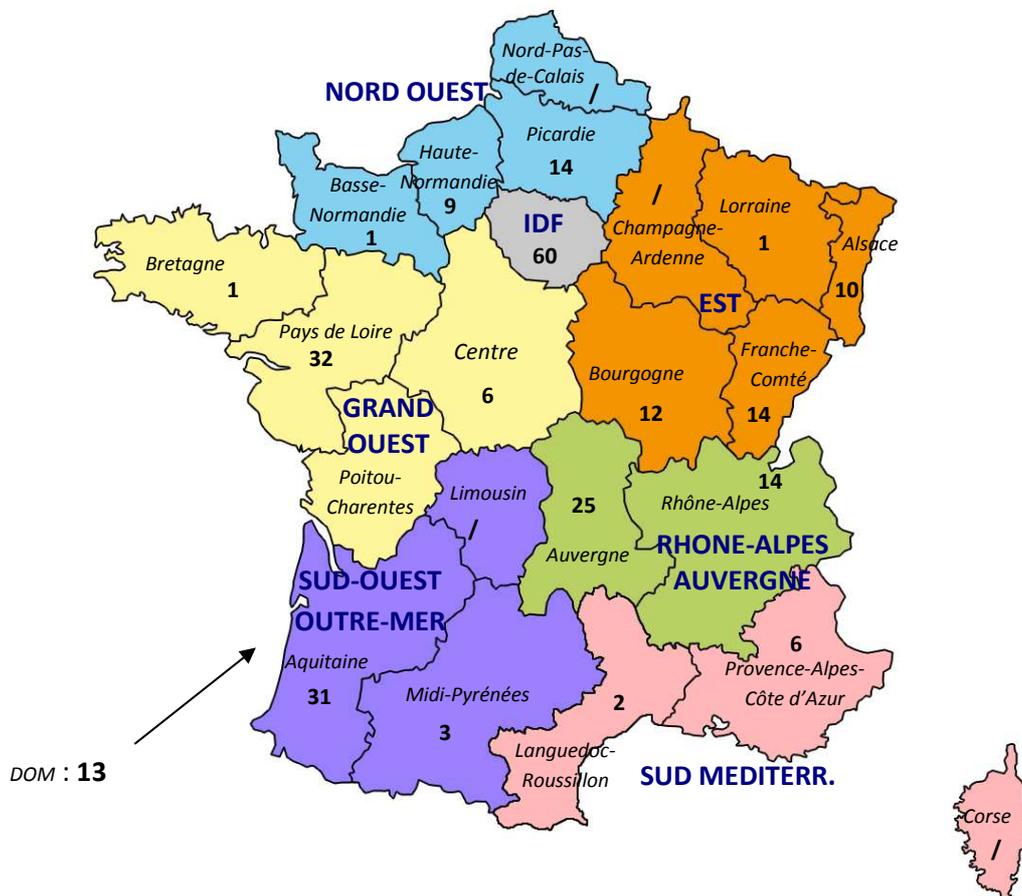
4 - Traitement des données :

- La réception et le classement des réponses ont été effectués de juin à août 2012.
- La saisie des questionnaires a été effectuée de juillet à septembre 2012, dans une base Excel
- Après élimination des doublons et mise en forme des données, l'analyse a été menée entre septembre et novembre 2012.

D. Résultats

256 questionnaires ont été saisis et analysés

1 - Répartition géographique des répondants par région et GIRCI (Groupement Interrégional de Recherche Clinique et d'Innovation) de rattachement :



Sans connaissance des effectifs réels, il est difficile d'apprécier la représentativité de l'ensemble des réponses. On note cependant qu'elles proviennent de l'ensemble du territoire avec une probable sous représentation du GIRCI Sud Méditerranée.

* GIRCI non précisé pour 2 répondants

GIRCI de rattachement	effectif	%
EST	37	14,6
GRAND OUEST	39	15,4
IDF	60	23,6
NORD OUEST	24	9,4
RHONE ALPES AUVERGNE	39	15,4
SUD MEDITERR.	8	3,1
SUD OUEST OM	47	18,5
Total	254*	100,0

2 - Les personnels de recherche

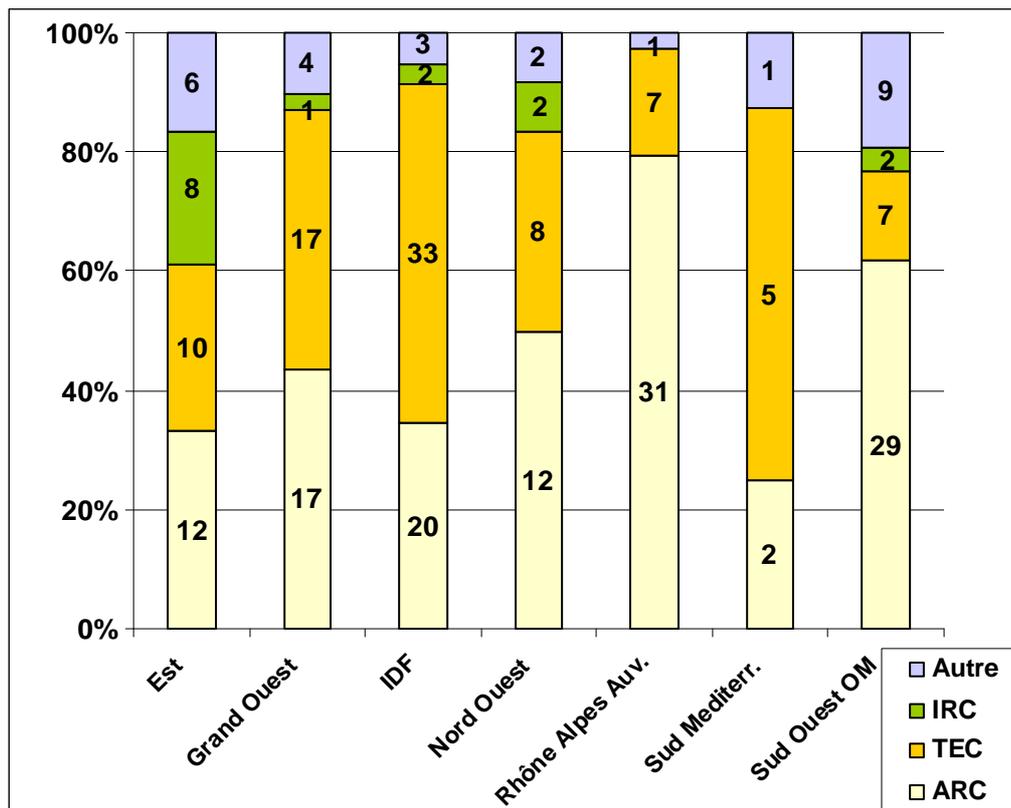
2.1. Métier exercé :

Le métier d'ARC est exercé par 125 répondants (49%), de TEC par 87 (34%), d'Infirmière de RC (IRC) par 15 (6%) ; pour 28 répondants (11%) un autre métier, principalement chef de projet / chargé de recherche (10 répondants).

On note que 26 personnes, 22 ARC et 4 TEC ont déclaré un 2^{ème} métier soit IRC ou TEC.

A l'échelle des GIRCI, celui de Rhône Alpes Auvergne présente la plus forte proportion d'ARC : 79%.

La répartition des métiers par GIRCI de rattachement :



Concernant le lieu d'exercice du métier, une présentation est faite selon l'unicité ou non du lieu, plusieurs services sur le même site ou plusieurs sites, et selon le type de service ou structure.

2.1.1. Lieu d'exercice (non précisé pour 9 répondants) :

	ARC	TEC	Autre	IRC	Total
plusieurs services	25	22	3		50
plusieurs sites	27	21	11	6	65
un service	69	43	13	7	132
Total	121	86	27	13	247

La multiplicité du lieu concerne 115 personnes soit 47 % des répondants.

2.1.2. Service ou structure (non précisé pour 12 répondants) :

	ARC	TEC	Autre	IRC	NR	Total
service clinique	50	25	4	6		85
COREVIH	4	39				43
CIC	9	6	12	8		35
DRC	25	5	4			34
URC	12	4	5		1	22
Autres*	19	4	2			25
Total	119	83	27	14	1	244

* rarement précisés, et pour 11/19 plusieurs services ou sites d'exercice

37% des répondants exercent dans des structures dédiées à la RC (CIC, DRC et URC).

2.1.3. Spécialités médicales concernées par l'exercice du métier :

Elle a été renseignée par 198 répondants (77%) et les réponses ont été regroupées par principales spécialités. Sont présentées les plus citées (au moins 10 fois) :

	n	%
Maladies infectieuses / médecine interne	44	22,2
Oncologie / hématologie	31	15,7
Neurologie	22	11,1
Cardiologie / pneumologie	23	11,6
Pédiatrie (non précisée cancérologie)	12	6,1
Chirurgie	10	5,1

La majorité des 58 répondants n'ayant pas précisé de spécialité exerce en structure dédiée à la RC.

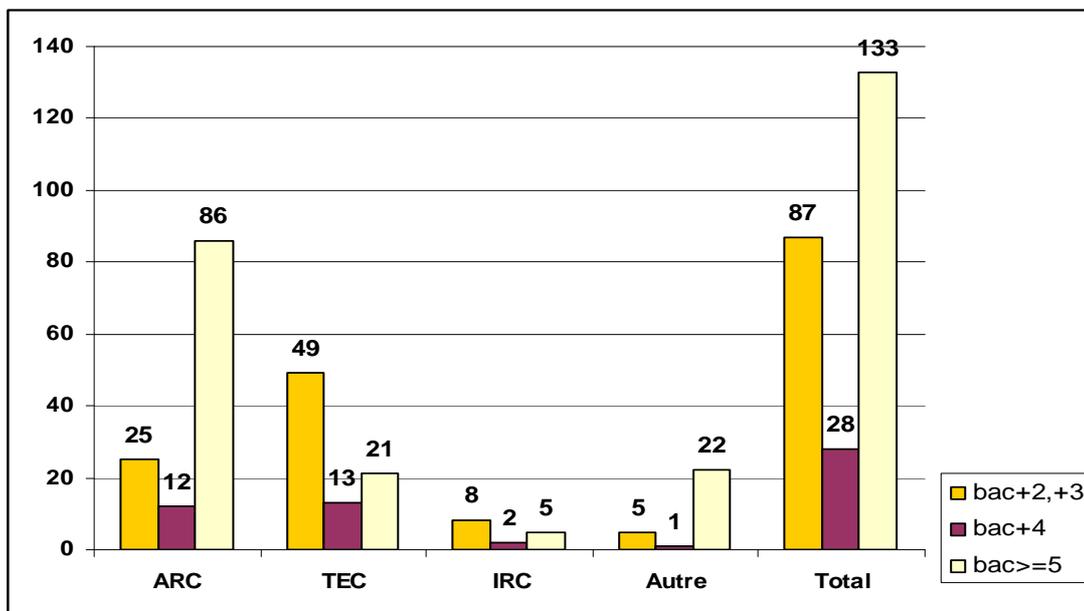
2.2. Formation initiale

Le niveau de formation initiale est renseigné pour 255 répondants. 6 répondants n'ont pas fait de formation post-bac.

Le niveau [bac+2, bac+3] est retrouvé pour 87 (34%) dont 25 ARC et 49 TEC.

Les niveaux [>bac+3] pour 162 (64%) dont 98 ARC et 34 TEC.

Répartition des métiers selon la formation initiale :

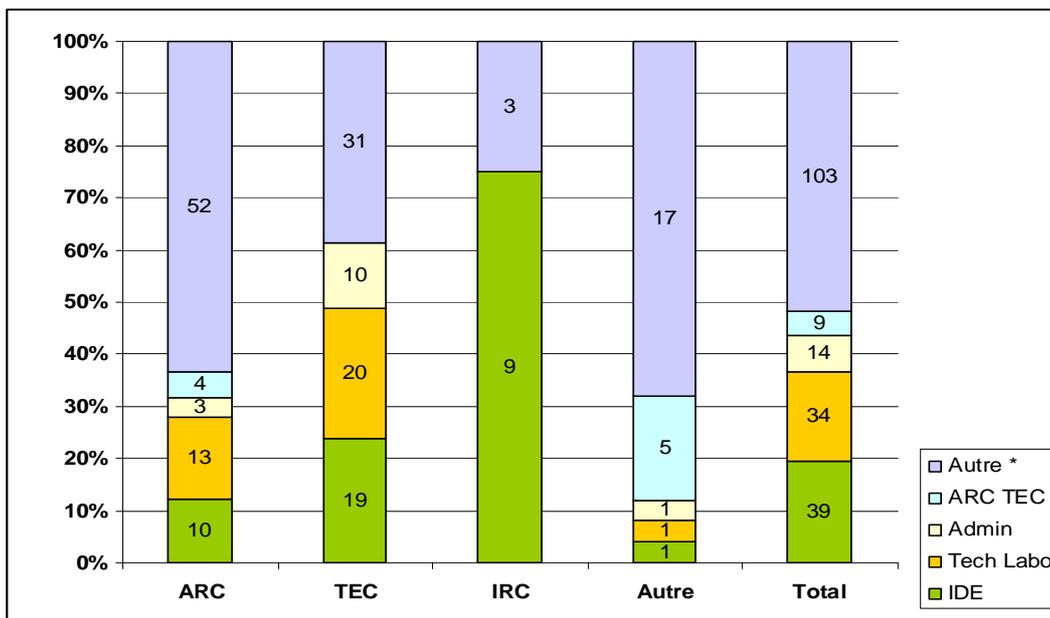


Il apparaît un niveau de formation plus avancé pour les ARC par rapport aux TEC : 45 % des TECs exerçaient initialement le métier d'IDE ou de Tech. Labo (bac +2 et +3) alors que pour les ARC, il existe une filière d'enseignement (cf. §2.4).

2.3. Métier précédent exercé

200 répondants déclarent avoir exercé un métier antérieur. 22 répondants (9%) exercent un premier emploi, 34 n'ont rien précisé et on peut supposer que parmi ces derniers une partie est peut-être également dans un premier emploi.

Répartition en pourcentage dans chacun des métiers actuels exercés :



* Les métiers précédemment exercés indiqués comme « autres » sont principalement des métiers de la recherche et de l'enseignement (chimie, biotechnologie, santé...).

2.4. Formation complémentaire :

Plusieurs réponses étaient possibles parmi DIU FARC-TEC, autre DIU, CESAM Méthodologie, TEC (formation « historique » ministère/Inserm), et autres formations.

Les points importants sont le taux élevé de répondants ayant suivi au moins une formation (85%) et la première place du DIU FARC-TEC suivi par 1/3 des répondants dans des proportions comparables pour les métiers ARC (34%), TEC (37%), IRC (33%), et moindre pour les autres métiers (18%).

Un focus est présenté ci-dessous par GIRCI pour ce DIU, reconnu comme une référence pour les personnels non médicaux de RC.

	Nombre de répondants	% DIU FARC-TEC
EST	37	35,1
GRAND OUEST	39	17,9
IDF	60	48,3
NORD OUEST	24	33,3
RHONE ALPES AUVERGNE	39	33,3
SUD MEDITERR.	8	12,5
SUD OUEST OM	47	23,4
Total	254	33,0

Le GIRCI Ile de France montre la plus forte proportion de répondants ayant suivi ce DIU, probablement pour des raisons de proximité géographique du lieu d'enseignement.

En dehors de cette formation dédiée aux métiers ARC et TEC, 62 répondants (24%) - dont deux seulement sont titulaires du DIU FARC-TEC - ont suivi une formation spécifique d'ARC (*ADDS, Clinact, For Drug Consulting, Institut Léonard De Vinci, Ascopharm, SupSanté et ISVM*).

Concernant les autres DIU (46 répondants), 5 ont suivi une formation dédiée au métier TEC.

Au total, 58% des répondants ont suivi une formation spécifique ARC et/ou TEC.

2.5. Contrat de travail :

2.5.1. Répartition par métier

	ARC	TEC	Autre	IRC	Total
Autre	1				1
CDD privé		3			3
CDD public	64	28	14	5	111
CDI	48	6	8	3	65
Titulaire FP	12	50	6	7	75
Total	125	87	28	15	255

43% des répondants bénéficient d'un CDD public, soit la moitié des ARC et des autres métiers, et le tiers des TECs et IRC.

30% des répondants sont titulaires de la FPH, principalement des TECs.

Si l'on regroupe les situations « pérennes », CDI et titulaire, cela concerne 55% des répondants.

Les ARCs, pour 50% en CDD, ont une plus faible durée d'occupation des postes ; cela est illustré au point 1.6.2 avec 77/124 (62%) ARCs en poste depuis 5 ans au plus.

2.5.2. Répartition par GIRCI :

	EST	GRAND OUEST	IDF	NORD OUEST	RHONE ALPES AUVERGNE	SUD MEDITERR.	SUD OUEST OM	Total général
Autre							1	1
CDD privé		2	1					3
CDD public	15	25	20	12	18	1	19	110
CDI	12	6	9	5	12	3	17	64
Titulaire FP	9	6	30	7	9	4	10	75
Total général	36	39	60	24	39	8	47	253
% CDI + Titulaire FP	57 %	31 %	65 %	50 %	54 %	87 %	57 %	55 %

Mis à part le GIRCI Sud Méditerranée, - en raison du faible nombre de répondants - , la répartition suivant le type de contrat semble assez homogène. On note cependant, que le GIRCI Ile De France a le plus fort taux de postes pérennes (65%) avec la moitié en poste de Titulaire de la FPH, contrairement au GIRCI Grand Ouest qui comptabilise 64% de contrats en CDD public.

2.6. Ancienneté dans la fonction :

2.6.1. Répartition par années d'ancienneté et par métier

	ARC	TEC	Autre	IRC	Total
0-3 ans	40	29	13	8	90
3-5 ans	37	14	5	6	62
5-10 ans	30	15	4		49
> 10 ans	17	29	5	1	52
Total	124	87	27	15	253

60% des répondants exercent depuis 5 ans au plus, et donc de façon relativement récente.

La répartition est plus homogène dans le temps pour les TEC, contrairement aux ARC pour lesquels il existe probablement un renouvellement plus rapide des postes ; pour ces derniers l'incidence du type de contrat est probable.

2.6.2. Répartition par années d'ancienneté et par type de contrat :

	Titulaire FP	CDI	CDD public	CDD privé	Autre	Total
0-3 ans	15	9	66			90
3-5 ans	9	21	30	2		62
5-10 ans	12	23	12	1	1	49
> 10 ans	39	10	3			52
Total	75	63	111	3	1	253

Une faible ancienneté, inférieure ou égale à 5 ans, est retrouvée principalement pour les CDD soit 64 % (98/152) ; a contrario une ancienneté supérieure à 5 ans est à rapporter dans 83 % (84/101) des cas aux contrats pérennes CDI et titulaires.

2.7. Grille de salaire :

Cet item devait être renseigné pour les personnels relevant de la FPH.

L'information est disponible pour 76 ARC, 59 TEC, 8 IRC et 20 Autres métiers soit 163 réponses (64% des répondants).

Sont présentés ci-dessous les résultats, par type de contrat, pour les grilles citées au moins deux fois, correspondant à 124/163 réponses, soit 48% des répondants.

Entre parenthèse, sont rappelés les effectifs totaux pour chacun des types de contrat.

		Titulaire FP (n=75)	CDI (n=65)	CDD public (n=111)	CDD privé (n=3)	Autre (n=1)	Total (n=255)
Grilles spécifiques RC	TEC			1			1
	Analyste		2				2
	Coordinateur d'étude clinique		1	1			2
	ARC		2	3			5
Grilles de la FPH	secrétaire médicale	5					5
	Tech. Labo.	14	2	3			19
	IDE	20		1			21
	TSH	1	12	14		1	28
	Ingénieur	3	10	28			41
	Total	43	29	51		1	124

Les grilles les plus utilisées sont celles de technicien de laboratoire et IDE pour les titulaires, TSH et ingénieur pour les répondants en CDI et CDD public.

Les personnels titulaires de la FP relèvent principalement de grilles liées à leur métier antérieur (secrétaire, tech. labo, IDE).

Les CDI et les CDD publics, majoritairement en poste depuis moins de 5 ans (72 %), sont rémunérés sur des grilles TSH et ingénieur, en référence aux règles de gestion des métiers contractuels de la RC.

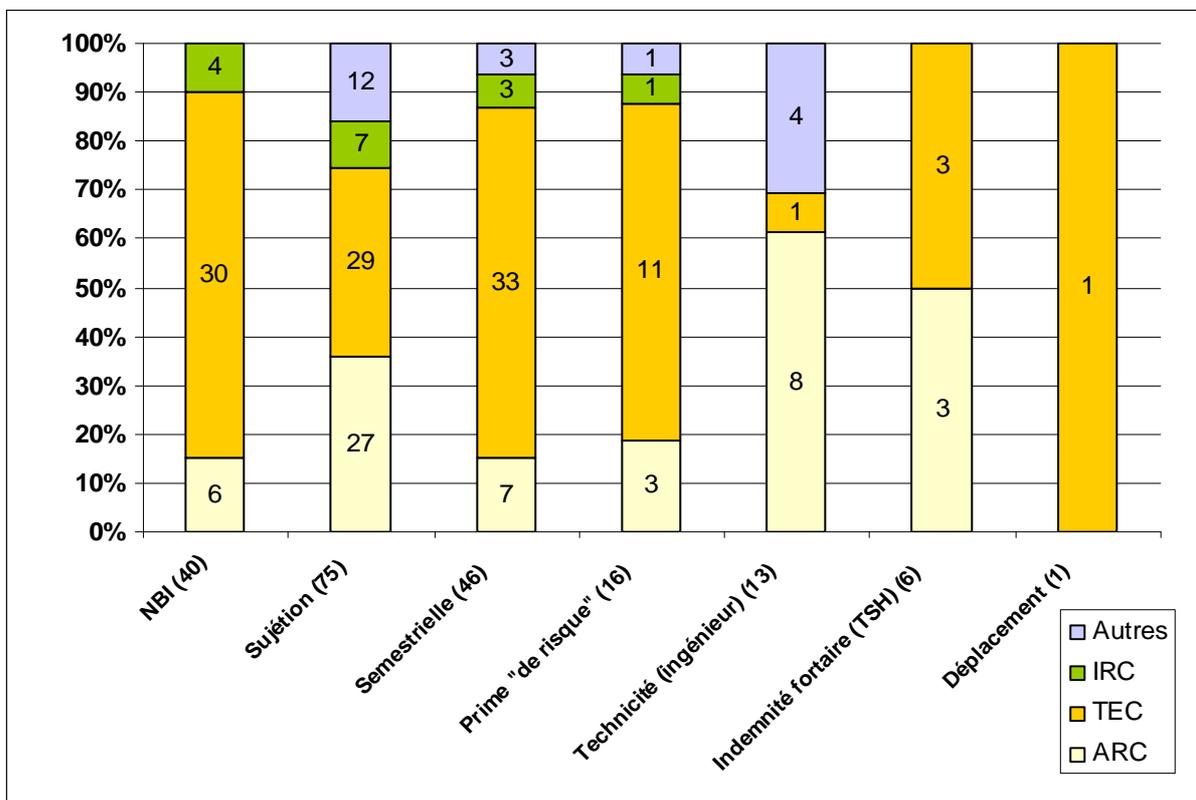
2.8. Primes :

48% des répondants ont déclaré recevoir au mois une prime (cf. questionnaire d'enquête en annexe 1), répartis comme suit :

62% des TEC, 34% des ARC, 66% des IRC et 61% des « Autres ».

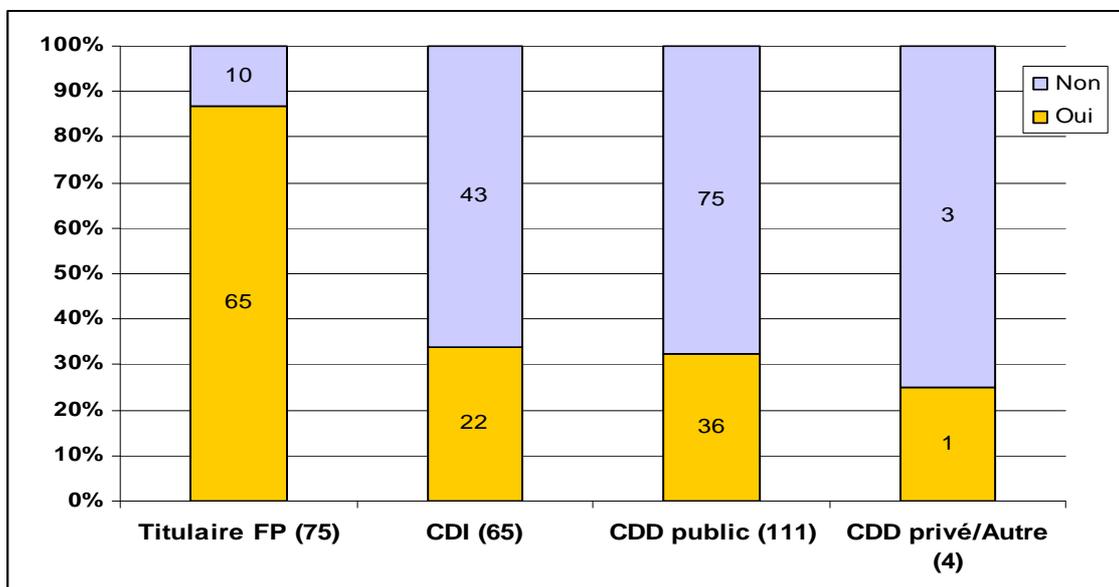
Une grande disparité existe entre les métiers, en lien probable avec le type de contrat.

Répartition par prime et par métier exercé :



La NBI perçue est liée principalement à la formation TEC ministérielle et à la fonction antérieure des titulaires FP (tech. labo). La prime d'ingénieur est retrouvée principalement chez les ARC.

Notion de prime selon le type de contrat de travail.



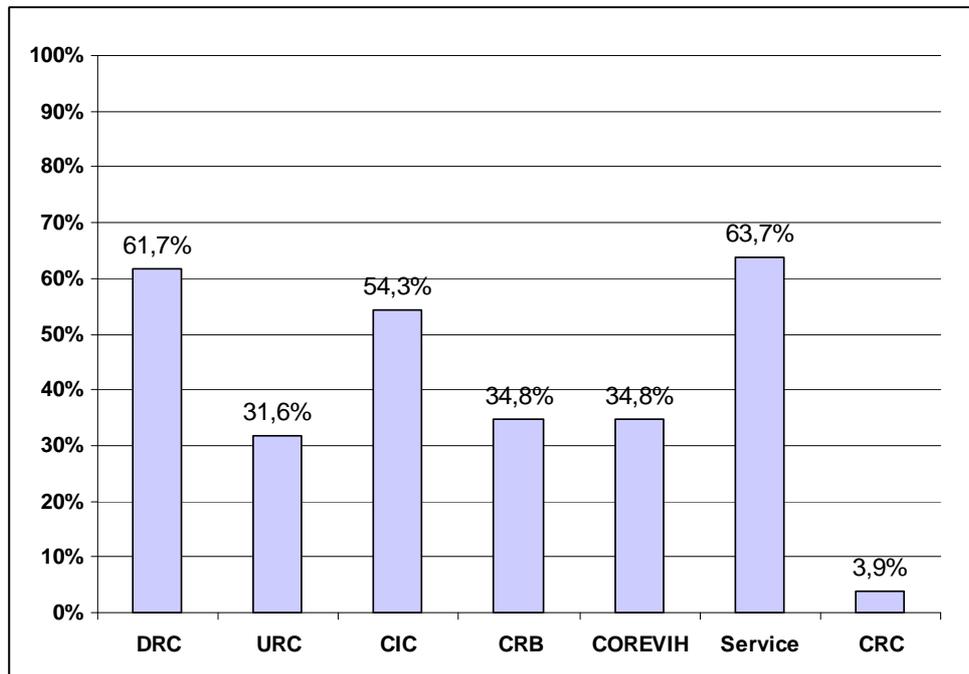
Détail des primes par type de contrat de travail :

	Titulaire FP (n=75)	CDI (n=65)	CDD public (n=111)	CDD privé / Autre (n=4)	Total
NBI	39		1		40
Sujétion spéciale	34	16	25		75
Semestrielle	45	1			46
Prime de risque	16				16
Technicité (ingénieur)	3	3	7		13
Indemnité forfaitaire	1	2	3		6
Déplacement			1		1

3 - Structures de RC dans les établissements et gestion des personnels

3.1. Connaissance par les personnels de la présence de structures de RC sur leur établissement :

Répartition des 256 réponses



Il n'a pas été possible d'analyser les réponses à la question sur le nombre de personnels ARCs/TECs sur l'établissement. Ces réponses allant de 1 à 220 personnels sont totalement hétérogènes au sein même d'une région.

3.2. Connaissance de règles de gestion dans l'établissement pour les personnels de RC :

Sur l'ensemble des répondants, 111 (43%) ont connaissance de règles de gestion dans l'établissement où ils exercent contre 38 (15%) qui répondent par la négative. Il convient de noter le nombre important de répondants, 107 qui sont dans l'incapacité de répondre à cette question.

Pour illustrer la difficulté que certaines personnes ont eu pour renseigner cet item, on peut souligner que parmi les 53 répondants exerçant à l'APHP, 27 se sont prononcés, dont 15 seulement ont répondu qu'il existe des règles de gestion alors qu'il existe un guide de gestion depuis plusieurs années. Cela traduit-il l'ignorance de certains répondants ou bien illustre-t-il le fait que ce guide ne serait pas utilisé sur certains sites ?

3.3. Gestion des personnels par l'établissement :

Rattachés à une structure centrale pour	65 %
Engagés par le service clinique	49 %
Missionnés dans les services cliniques	48 %

Plusieurs choix étaient possibles parmi les 3 réponses proposées ; il conviendrait de présenter les réponses par établissement pour mieux cerner les pratiques.

3.4. Modes de financement des personnels de RC :

Présentation du type de financement par répondant :

	Par l'établissement	Privé sous convention	Programme de recherche, PHRC ou autre	
Par l'établissement	17	6	40	
Privé sous convention		10	42	
Programme de recherche, PHRC ou autre			37	
Les 3 modes de financement	<	61	>	
NSP				43

Le mode de financement le plus pratiqué, en regroupant les réponses, est « programme de recherche » pour 70 % des répondants.

On remarque que 43 répondants n'ont pu répondre soit 17% et les personnels qui semblent le mieux informés sur ce point sont les ARC puisque 13% sont dans l'ignorance contre 25% des TEC et IRC.

3.5. Possibilités d'évolution :

Sur ce point, l'évolution était renseignée selon deux facteurs : salaire et carrière professionnelle. Pour ces deux facteurs le nombre de répondants dans l'ignorance était important : 40%. Les réponses sont présentées en nombre de répondants.

Concernant le salaire :

Pas d'évolution possible	36
Cas par cas	41
Grille FPH	101 (39 %)
NSP	78

Concernant la carrière :

Passerelles définies dans le répertoire métier de la FPH	19
Cas par cas	53
Pas d'évolution possible	81
NSP	103 (40 %)

3.6. Possibilité de titularisation :

Pour 39 % des répondants l'information n'est pas connue. Seuls 35 (14%) indiquent qu'une titularisation est possible dans leur établissement.

E. Discussion

Des enquêtes menées par EpiGest, c'est celle de 2012 qui a connu le plus grand nombre de répondants.

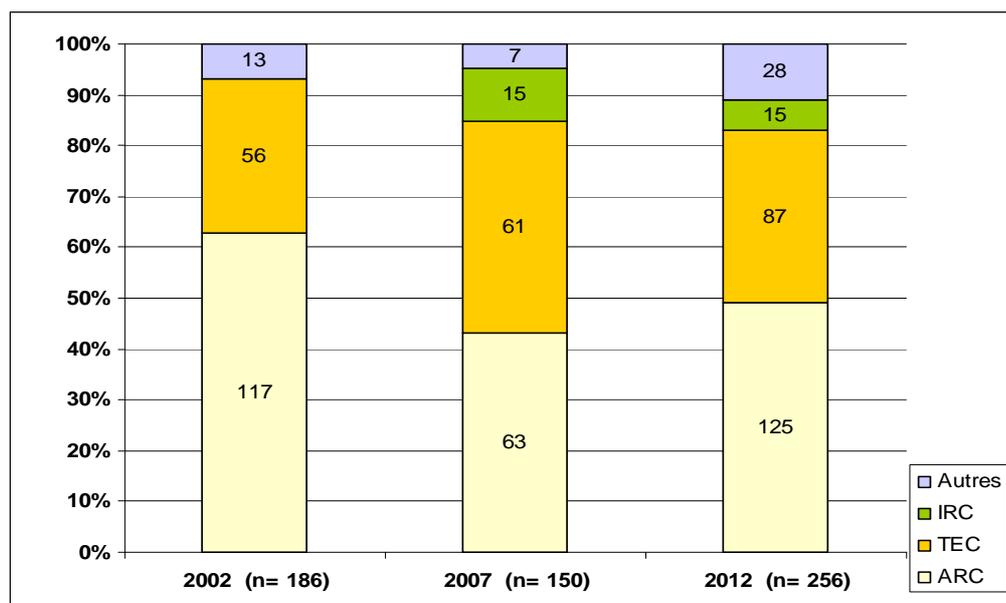
Année	Nombre de répondants
1997	113
2002	186
2007	150
2012	256

La comparaison du profil des répondants est rendue difficile en raison de l'évolution de la méthodologie utilisée et de l'extension de la liste des contacts de l'association dans le temps d'une part et, d'autre part, par l'évolution des personnels de RC liée à l'augmentation des effectifs et à la multiplicité des disciplines dans lesquelles ils exercent. Il faut mentionner également l'évolution du paysage de la RC hospitalière notamment avec les mises en place des DRCI, URC, CIC, etc...

La première enquête de 1997 a constitué en quelque sorte un « coup d'essai » et, probablement en raison de l'origine professionnelle des personnels de l'association d'alors, majoritairement des TECs travaillant au sein des CISIH (Centre d'Information et de Soins de l'Immunodéficience Humaine) a conduit à une surreprésentation des TECs impliqués dans la prise en charge du VIH : 77/113 soit près de 70 % des répondants. Les résultats de cette première enquête, moins détaillée, ne différenciant pas les métiers d'ARCs et TECs, nous ont conduit à ne pas la retenir dans la discussion.

Les enquêtes de 2002, 2007 et donc 2012 sont par contre superposables en terme de méthodologie pour cibler les répondants : liste des adhérents et contacts de l'association élargie aux structures de recherche clinique.

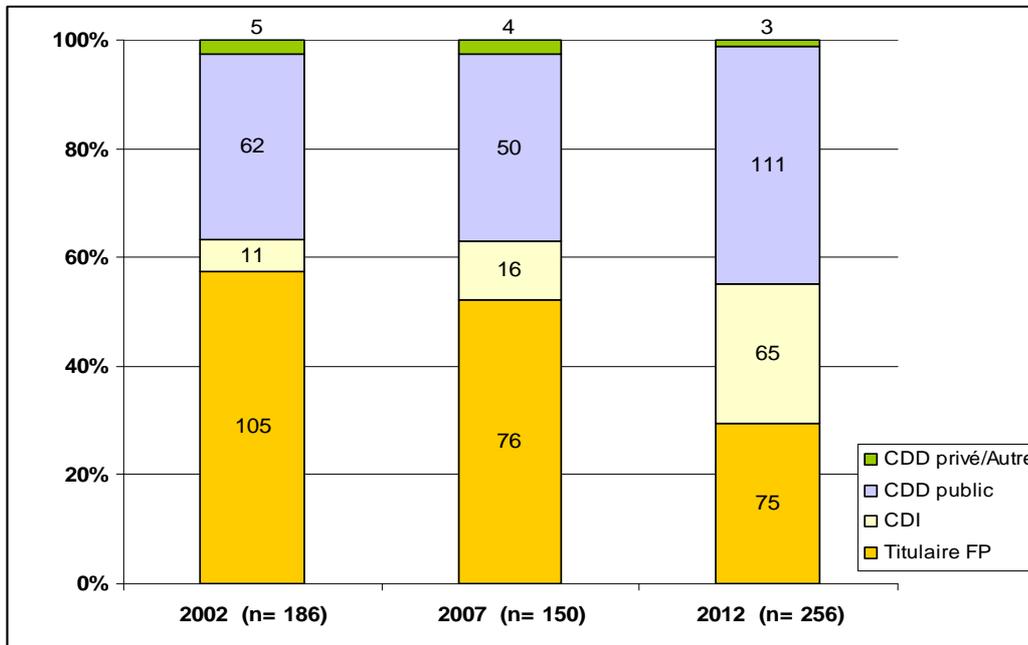
Pour ces trois enquêtes, l'évolution du métier des répondants est présentée ci-dessous :



Depuis 2007, on note l'émergence du métier d'Infirmière de Recherche Clinique (IRC) parmi les répondants ainsi qu'une plus forte proportion de métiers « Autres » en 2012.

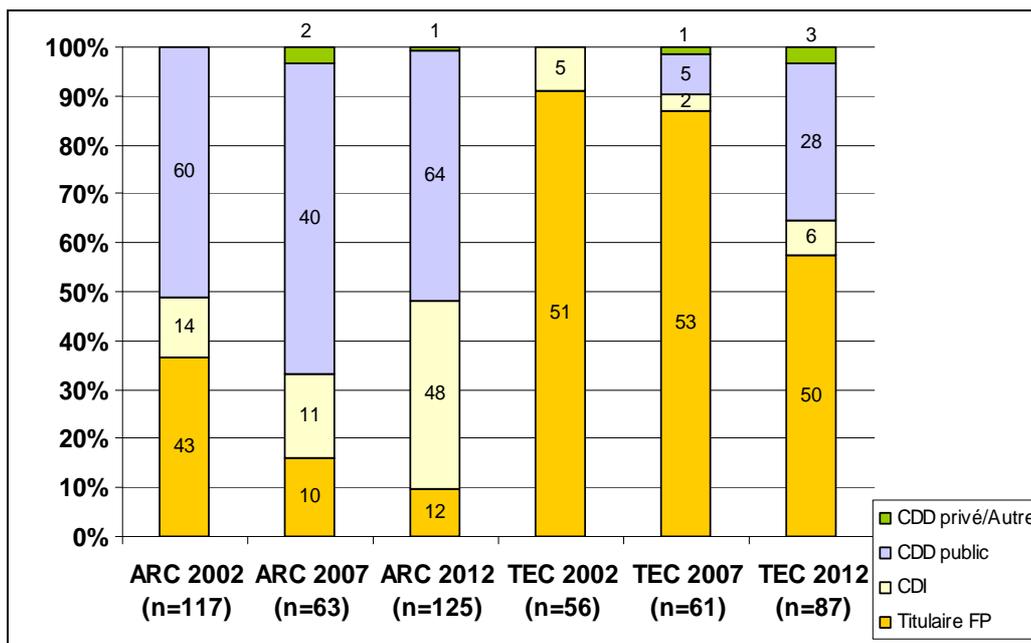
Concernant les formations complémentaires, le DIU FARC, devenu DIU FARC/TEC, reste très suivi par les répondants, évoluant de 38 % à 33 % des répondants entre 2002 et 2012. On remarque l'importance des formations ARC distinctes de ce DIU pour l'enquête 2012, suivies par 24 % des répondants ; cette donnée n'est pas disponible pour les enquêtes 2002 et 2007.

Une évolution majeure apparaît dans le temps, concernant les types de contrat, illustrée par le tableau ci-dessous :



La proportion de personnels titulaires FP est passée de 57 % à 29 % en 10 ans. Les CDI sont en forte augmentation, principalement pour les postes d'ARCs, contribuant, en 2012, à un maintien d'environ 55 % de postes « pérennes » (titulaire FP + CDI).

Cette évolution est présentée ci-dessous pour les métiers les plus représentés, ARC et TEC :



Dans l'enquête 2012, la durée moyenne des CDD n'était pas recueillie. Cet item serait à ajouter au questionnaire d'une future enquête.

Outre les enquêtes EpiGest précédentes, il y a peu d'informations disponibles à l'échelle nationale ; cependant, une enquête conduite par Supsanté et la Blouse Blanche a été réalisée auprès des ARCs et TECs en 2011 dans les suites des 2^{èmes} rencontres de la Recherche Clinique des ARCs et des TECs. Contrairement à nos enquêtes, elle a concerné aussi bien les personnes exerçant en milieu hospitalier qu'en structures privées, laboratoires, CRO, prestataires... Elle a été réalisée sur un site qui lui était exclusivement dédié et a permis de recueillir 138 réponses, dont 74 % des répondants travaillaient dans le secteur hospitalier. Parmi ces répondants, les données concernant l'ancienneté dans la fonction et les contrat CDI et titulaires de la FPH étaient superposables aux données de l'enquête Epi'Gest 2012.

F. Conclusion

Globalement, l'interprétation des résultats est soumise à la représentativité des répondants par rapport à la totalité des personnels paramédicaux de RC hospitaliers. On peut noter qu'en 2007, un recensement national de ces personnels par la DRC du CHU de Rennes faisait état d'environ 750 personnels englobant les chefs de projet, ARC et TEC.

La multiplicité des services et des thématiques retrouvée dans l'enquête EpiGest 2012 témoigne de la diversification de l'activité de recherche clinique dans les hôpitaux. L'augmentation du nombre de contrats courts (CDD public) est directement liée au mode de fonctionnement de la RC qui recrute sur appel à projets. Cette situation rend les métiers ARC et TEC de plus en plus précaires.

La reconduction de l'enquête au même rythme prévoit une nouvelle édition en 2017 et si elle devait être effectuée, on peut envisager, pour en élargir l'audience et renforcer la pertinence des résultats, d'y associer d'autres partenaires notamment institutionnels telles les structures de recherche clinique hospitalières et la DHOS au ministère.

Il serait intéressant d'étudier l'incidence de la publication de la CIRCULAIRE N° DGOS/RH4/DGCS/2013/138 du 4 avril 2013 - relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique - sur la gestion des personnels de RC.

Annexe 1 : Questionnaire d'enquête



**ENQUETE 2012
A L'ATTENTION DES PERSONNELS NON MEDICAUX
IMPLIQUES DANS LA RECHERCHE CLINIQUE & EPIDEMIOLOGIQUE**

Merci de renvoyer ce questionnaire AVANT le 31 juillet 2012
 Par mail : epigest@gmail.com
 Ou par fax : 03 89 64 77 57 (Meryem Benomar)

(Pour certaines questions, plusieurs choix sont possibles)

Institution : APHP APHM Hospices Civils Autre :
Etablissement : CHU CHG Autre :
 Code postal : Ville :
 E-mail : @
(si vous souhaitez recevoir les informations de l'association)

I – VOUS :

Métier exercé : ARC TEC IRC Autre :
Service ou structure DRC URC CIC CRB COREVIH Service(s) clinique(s)
 Autre
Sites : un seul service plusieurs services plusieurs sites/hôpitaux
Spécialité(s) médicale(s) :
Ancienneté dans la fonction : 0-3 ans 3-5 ans 5-10 ans >10 ans
Ancienneté dans l'établissement : 0-3 ans 3-5 ans 5-10 ans >10 ans
Formation initiale : Bac +2 +3 +4 >=5

Métier précédent : IDE Tech. labo Administratif Autre :

Formations complémentaires effectuées:

Formation Technicien d'Etudes Cliniques – Ministère de l'emploi et de la solidarité
 DIU FARC-TEC CESAM, méthodologie CESAM, option :
 Autre(s) DU :
 Autres formations (intitulé et organisme) :

Contrat de travail : CDD secteur public CDD secteur privé CDI
 Titulaire de la fonction publique Catégorie professionnelle : A B C
 Autre (préciser si contrat lié à une association) :

Grille de salaire si fonction publique :

Perception de primes spécifiques à la date de l'enquête : Oui Non
 NBI : 13 points au titre de : la formation initiale de la formation TEC
 Indemnité forfaitaire technique des adjoints techniques (TSH)
 Prime de technicité aux ingénieurs hospitaliers
 Prime de « risque » : Oui - Si oui, préciser (intitulé fiche de paie) : ("labo", "veil")
 Non - Si non, éventuellement date d'arrêt de versement :
 Prime de service (semestrielle) Prime aux déplacements
 Indemnité de sujétion spéciale dite « des 13 heures »

II – DANS VOTRE ETABLISSEMENT :**Services ou structures présentes dans l'établissement :**

DRC URC CIC CRB COREVIH Service clinique Autre

Nombre approximatif d'ARC/TEC dans l'établissement : Ne sait pas

Gestion du personnel de recherche dans l'établissement :

- **Existe-t-il des règles de gestion pour le personnel de recherche clinique dans votre établissement ?**

Oui Non Ne sait pas

- **Comment est organisée la recherche au sein de l'établissement ?**

ARC/TEC rattachés à une structure centrale ARC/TEC engagés par le service clinique
 ARC/TEC missionnés dans les services cliniques Ne sait pas

- **Quels sont les types de contrat de travail sur l'établissement pour le personnel de recherche ?**

CDD <1 an CDD de 1 an CDD renouvelable CDI Ne sait pas

- **Sur quels critères le personnel de recherche passe-t-il en CDI ?**

sur compétences sur ancienneté sur demande de la hiérarchie pas de CDI Ne sait pas

- **Est-il possible d'être titularisé ?**

Oui Non Ne sait pas

- **De quelle manière est financé le personnel de recherche ?**

par l'établissement (MIGAC, MERRI,...) financements privés sous convention
 par les programmes de recherche (PHRC, PHRIIP, bourse, ...) Ne sait pas

- **De quelle manière est rémunéré le personnel de recherche ?**

1- par l'établissement par une association Ne sait pas
 2- selon sa fonction selon son diplôme Ne sait pas
 3- sur une grille de la FPH négociation au cas par cas Ne sait pas

- **Si la rémunération se fait sur une grille de la FPH, laquelle ?**

Paramédicaux (IDE, Tech labo...) Psychologue Ingénieur
 Technicien supérieur hospitalier 1ère classe Technicien supérieur hospitalier 2ème classe
 Pas de grilles spécifiques Ne sait pas

- **Le personnel de recherche a-t-il des possibilités d'évolution ?**

1. salariale ? Oui ⁽¹⁾ Non Ne sait pas

⁽¹⁾ Si Oui : grilles de la FPH négociation au cas par cas Ne sait pas

2. de carrière professionnelle ? Oui ⁽¹⁾ Non Ne sait pas

⁽¹⁾ Si Oui : selon des passerelles définies dans le répertoire des métiers de la FPH

négociation au cas par cas Ne sait pas

- **Missions : Le personnel de recherche est-il amené à se déplacer ?**

Oui : [en France à l'étranger] Non Ne sait pas

- **Comment sont pris en charge les déplacements ?** <http://vosdroits.service-public.fr/F527.xhtml>

allocations forfaitaires frais réels (remboursement sur factures) pas d'avance de frais
 Heures supplémentaires payées Heures supplémentaires rattrapées prime au déplacement
 Autres / Commentaire libre : Ne sait pas

Y'a-t-il au sein de votre établissement des démarches de revalorisation groupées en cours ?

Oui Non Ne sait pas

Annexe 2 : Courrier aux participants

Cher Adhérent, Cher Collègue, Madame, Monsieur,

L'Association EPI'GEST lance une nouvelle enquête au niveau national du **1^{er} juin au 31 juillet 2012** auprès des professionnels de la recherche clinique à l'hôpital.

Cette enquête vise à réaliser un état des lieux de l'organisation de la recherche clinique au sein des établissements hospitaliers et notamment des personnels et de leurs rémunérations, l'objectif étant une valorisation des métiers de la recherche clinique dans l'ensemble des établissements du territoire national par une unification de la gestion des personnels.

Les résultats seront présentés au dernier trimestre 2012 et disponibles en ligne sur le site www.epigest.com.

Ce questionnaire d'enquête s'adresse à vous, professionnel de la recherche clinique, mais également à votre direction hospitalière ou de recherche clinique et structures spécifiques si elles existent au sein de votre établissement. Il est composé de deux parties : votre situation au sein de votre établissement et, la gestion du personnel de recherche de votre établissement. Si vous ne pouvez répondre à certaines questions, nous vous remercions de cocher « ne sait pas ».

Si certains sujets n'ont pas été abordés dans le questionnaire, vous pouvez nous envoyer vos commentaires en texte libre dans le mail de retour.

Nous vous remercions de retourner ce questionnaire complété par mail à « epigest@gmail.com » ou, si cela est plus simple pour vous, par fax 03 89 64 77 57 à Meryem Benomar.

Afin d'atteindre le maximum de personnes, nous vous remercions de transmettre ce message à toute personne concernée.

En vous remerciant pour l'intérêt que vous porterez à cette enquête, nous vous prions de recevoir, cher adhérent, cher collègue, madame et monsieur, notre profonde considération.

Le Conseil d'administration de l'association Epi'Gest :

Juliette GERBE – Présidente

Jean Luc ECOBICHON – Vice Président

Marie-Christine GREUSARD – Secrétaire

Meryem BENOMAR

Marie-José DULUCQ

Kahina RIDELLER

Pièces jointes :

- Questionnaire d'enquête EPIGEST 2012
- Liste des abréviations

Annexe 3 : Liste des acronymes et abréviations

APHM	Assistance Publique Hôpitaux de Marseille
APHP	Assistance Publique Hôpitaux de Paris
ARC	Attaché de Recherche Clinique
CESAM	Certificat de Statistiques Appliquées à la Médecine
CHG	Centre Hospitalier Général
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CIC	Centre d'Investigation Clinique
COREVIH	Comité de Coordination Régionale de Lutte contre l'infection par le VIH
CRB	Centre de Recherche Biologique
DIU FARC-TEC	Diplôme Interuniversitaire de Formation au métier d'ARC et de TEC
DRC	Délégation à la Recherche Clinique et à l'Innovation
FPH	Fonction Publique Hospitalière
IRC	Infirmier de Recherche Clinique
MERRI	Les missions d'enseignement, de recherche, de référence et d'innovation http://www.sante.gouv.fr/les-missions-d-enseignement-de-recherche-de-recours-et-d-innovations-merri.html
MIGAC	missions d'intérêt général et à l'aide à la contractualisation http://www.sante.gouv.fr/missions-d-interet-general-et-a-l-aide-a-la-contractualisation-migac.html
NBI	Nouvelle Bonification indiciaire http://www.epigest.com/spip.php?article43
PHRC	Programme hospitalier de recherche clinique
PHRIP	Programme hospitalier de recherche infirmière et paramédicale
TEC	Technicien d'études cliniques
URC	Unité de Recherche Clinique